



## VOTRE CE MET EN PLACE LE CHEQUE DOMICILE CESU

### QU'EST- CE QUE LE CHEQUE DOMICILE CESU ?

- ✓ Il s'agit d'un titre de paiement sécurisé qui permet d'accéder à **tous les services à domicile** : ménage, repassage, garde d'enfants, soutien scolaire, jardinage, aide aux personnes âgées et handicapées, petits travaux d'entretien...
- ✓ Il permet de payer directement votre propre employé ou un prestataire de services.
- ✓ Il ouvre aussi droit aux prestations de **garde d'enfants** hors du domicile telles que les crèches, les assistantes maternelles, les centres aérés, les garderies périscolaires,...(vous continuez à bénéficier des allocations CAF dans les mêmes conditions).

### QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

#### Une aide à domicile à moindre coût

- ✓ Vous profitez d'une subvention de votre comité d'entreprise sur la valeur du **CESU** de 100%.
- ✓ Sur les sommes restant à votre charge, vous bénéficiez de 50 % de crédit d'impôt.

#### Un accès facile à tous les services

- ✓ L'accès à plus de 300 000 intervenants spécialisés et qualifiés via le réseau national **CHEQUE DOMICILE**.
- ✓ Sur **www.chequedomicile.fr** ou **au 0825 000 103**, vous accédez au réseau et trouvez la personne qualifiée, adaptée à votre besoin et proche de chez vous.
- ✓ Un service bénéficiaires à votre disposition pour répondre à toutes vos questions : **01.41.47.24.00**.

## A RETOURNER AVANT LE 10 juillet 2009

### COMMANDE DE CHEQUES DOMICILE CESU DE JUILLET 2009

- ✓ maximum 15 Chèques Domicile CESU de 25 € par an et par employé, prise en charge de 12 € par chèque (donc 180 € par salarié et par an de subvention CE maximum) :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

#### Je souhaite commander :

- ..... Chèques Domicile CESU d'une valeur unitaire de 25 € subventionnés à 12 € par le CE (..... x .... € =..... €)

### MERCI DE JOINDRE VOTRE REGLEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE A LA COMMANDE A L'ORDRE DU COMITE D'ENTREPRISE ROUEN HABITAT

Date :

Signature :

*Pour des informations sur l'utilisation du Chèque Domicile CESU, contactez Chèque Domicile au 01.41. 47.24.00.*

*Si vous recherchez un prestataire de services, consultez le site Internet [www.chequedomicile.fr](http://www.chequedomicile.fr) ou appelez le **N°Indigo 0825 000 103** .*

**Attention : le CE se laisse le droit de modifier sa subvention en fonction du nombre de commande afin de respecter le budget alloué au CESU.**